

Droit après une filière L....moins bien qu'après une ES ??

Par **Minalou**, le **16/10/2006** à **18:55**

Coucou à tous ! :))) Image not found or type unknown

Voilà je poste ce message car je suis en L actuellement (au lycée) et j'ai entendu dire que pour faire du droit, il vaut mieux avoir fait ES....Est-ce vrai ou ne sont-ce que des racontards ? Quelqu'un sortant d'une filière L a-t-il autant de chances que quelqu'un ayant fait ES ? Je serais tentée de dire que oui, mais n'y connaissant pas encore grand chose, j'aimerais votre avis wink Image not found or type unknown

Merci d'avance !!

Par **akhela**, le **16/10/2006** à **19:35**

les études en droit ne demandent aucun pré-requis, donc que tu sorte de filière générale, technologique ou professionnelle ne principe tu es sur un pied d'égalité (mais enfin paraît qu'il est quand même préférable de sortir d'un bac général).

N'importe quel bac est bon, chacun à ses spécificités utiles en droit (le raisonnement logique du bac S, les qualités littéraires du bac L et les connaissances pratiques du bac ES, dans le même genre certains bac techno tate un peu de droit avant la fac...). Donc pas de "meilleur" bac que d'autre juste des apports différents.

Par **mathou**, le **16/10/2006** à **20:21**

Tout comme Akhela : rumeurs scolaires wink Image not found or type unknown Il n'y a pas de " mieux vaut avoir fait L " ou S, ou ES. A part certaines formations où l'on étudie un peu de droit dès le lycée ou d'autres plus professionnelles où l'on écrit peu, tout le monde se retrouve au même niveau en première année. La matière est nouvelle, la méthodologie aussi.

Par exemple, pour avoir fait des études littéraires classiques, je ne me suis sentie ni avantagée ni à la traîne par rapport aux autres - sauf pour les locutions latines où forcément on est plus à l'aise. Les règles de rédaction n'ont rien à voir avec celles du lycée (deux parties, deux sous-parties, titres soulignés).

Donc pas de souci, n'écoute pas ce genre de choses ! Image not found or type unknown

Par **Minalou**, le **16/10/2006** à **20:27**

;)

Ok, un grand merci à vous deux pour ces conseils ! Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **17/10/2006** à **11:25**

sortant d'un bac ES je ne peux que confirmer ce que qui a été dit précédemment... le seul cours où je me sentais avatagée par rapport aux autres c'était celui d'économie, des courants de

pensées économiques... mais sinon pas vraiment... Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **17/10/2006** à **12:57**

Un camarade avait fait ES, il était très à l'aise au cours d'éco aussi (mais on s'est tous pris

une méchante note à l'examen, ES ou pas Image not found or type unknown)

La seule qui a eu des problèmes était une camarade venant de STT dyslexique. Sinon on

apprend sur le tas Image not found or type unknown

Par **Minalou**, le **17/10/2006** à **15:52**

Ok et je profite de ce topic (pour ne pas en créer un autre) pour vous demander si vous avez des ouvrages à me conseiller, afin que je puisse un peu me familiariser avec ce qu'est le droit

? Image not found or type unknown Un livre qui me donnerait un bon aperçu de comment fonctionne le droit, et
:wink:

comment l'appliquer...? Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **17/10/2006** à **17:38**

En cherchant bien dans d'autres sujets tu trouveras des noms de livre mais comme il a déjà été dit, ça ne sert à rien de vouloir prendre de l'avance. Tu auras tout le temps de "bouffer" du droit ensuite!:lol:

Par **mathou**, le **17/10/2006** à **20:05**

C'est normal de vouloir s'avancer. Mais si tu veux absolument lire du droit, commence par les Que sais-je (en droit de la famille, en histoire du droit...). Comme dit Sabine, tu vas en "

bouffer " quand tu seras à la fac Image not found or type unknown

Meilleurs arguments :

- le contenu des bouquins qu'on te conseillerait ne serait peut-être pas celui de tes profs
- il y a eu des réformes, les ouvrages ne sont pas tous à jour
- les livres de droit ne font pas d'introduction " soft " : tu as tous les mécanismes d'une règle, ses applications jurisprudentielles, ses exceptions... mais sans connaître les définitions fondamentales, très difficile de comprendre le cours sur le fond et la forme sans y avoir assisté

Ce que je te conseille donc : Wink. des petits Que sais-je d'intro au droit... et feuilleter les pages du

site, ça te donnera une idée Image not found or type unknown

Par **Stéphanie_C**, le **17/10/2006** à **21:57**

J'ai fait L et je m'en suis sortie aussi bien que les ES... Donc pas de raccourci facile !!
Par contre c'est vrai que les bac pro ont plus de mal, c'est statistique, mais faut s'accrocher.

Par **hermione94**, le **18/10/2006** à **21:57**

coucou !!!!

Ecoute, je te réponds directement. J'ai fait un bac L l'an dernier, et je suis actuellement en double licence (Droi-Géographie) à Paris-1 (La Sorbonne-Panthéon)

Le droit, c'est dur, de toute façon. L'éco, si tu en fais, c'est la seule matière où ceux qui ont fait bac ES peuvent être "en avance sur toi", mais de toute façon, on revoit les bases. Et puis, tu sais, perso, je fais éco et truc politique, ben tout ce qu'on fait que les ES ont appris en éco, je l'ai déjà vu en cours de philo. Et puis vu à la fac, ça n'a rien à voir avec la façon de l'étudier en terminale!

Sinon, pour le droit, c'est tous à la même enseigne, personne n'en a jamais fait ! Pas de soucis, même après un bac L;))

je pense que les plus en difficulté doivent être les S car on leur apprend rien de "culture générale" enfin, tu vois, et je pense que ça pourrait être handicapant pour faire du droit, l, y a

pas de soucis Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **18/10/2006** à **22:02**

Les personnes qui viennent de S ont des avantages au point de vue du raisonnement. Mais après peu importe la série dont tu viens si t'es motivé et que tu travaille un minimum.

Par **hermione94**, le **19/10/2006** à **07:37**

en raisonnement ...? J'aurais pensé que pour le droit, surtout en raisonnement, les L ou les ES étaient avantagés, et que S, c'était déconseillé... lol

enfin de toute façon, le président de ma fac, à la journée porte ouverte, nous a dit qu'en droit, les seuls "déconseillés" étaient les bacs technologiques, car même s'ils ont fait du droit au lycée, ça n'a strictement rien à voir. Ils demandent avant-tout de savoir rédiger, ce qu'on n'apprend pas du tout en bac technologique.

Juste à titre de comparaison, j'ai fait un bac L et mon copain un bac STT. Il a fait du droit, oui, mais toutes les matières presque, étaient passées à l'oral au bac. Donc pas habitué à rédiger, tu vois, Et puis lorsque moi j'ai commencé les cours de droit, il a vu que ça n'avait strictement rien à voir avec le droit que lui a pu faire en cours. De toute façon il est en BTS alors il n'en aurait pas eu besoin, mais en gros, les seuls "déconseillés", ce sont les bacs technologiques,

selon le président de ma fac, et je comprend bien ce qu'il veut dire Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **19/10/2006** à **07:48**

Le raisonnement juridique est du même type qu'une démonstration mathématique. C'est pour ça qu'on considère que les S sont avantagés à ce point de vue.

Par **sabine**, le **19/10/2006** à **08:49**

Et puis même pour le bacs technologiques je vois pas bien... Dans mon groupe de l'année dernière, il y avait des SMS, STT et STI, ils sont tous passés. Celle qui a redoublé venait de

ES... Image not found or type unknown

Par **Minalou**, le **19/10/2006 à 17:38**

[quote="oreade94":19vu8cdf]coucou !!!!

Ecoute, je te réponds directement. J'ai fait un bac L l'an dernier, et je suis actuellement en double licence (Droi-Géographie) à Paris-1 (La Sorbonne-Panthéon)

Le droit, c'est dur, de toute façon. L'éco, si tu en fais, c'est la seule matière où ceux qui ont fait bac ES peuvent être "en avance sur toi", mais de toute façon, on revoit les bases. Et puis, tu sais, perso, je fais éco et truc politique, ben tout ce qu'on fait que les ES ont appris en éco, je l'ai déjà vu en cours de philo. Et puis vu à la fac, ça n'a rien à voir avec la façon de l'étudier en terminale!

Sinon, pour le droit, c'est tous à la même enseigne, personne n'en a jamais fait ! Pas de soucis, même après un bac L;)

je pense que les plus en difficulté doivent être les S car on leur apprend rien de "culture générale" enfin, tu vois , et je pense que ça pourrait être handicapant pour faire du droit, l, y a

pas de soucis [quote="oreade94":19vu8cdf]

:D

Ok, merci pour ta réponse! De toute façon, je pense qu'il est toujours nécessaire d'avoir une bonne culture générale! Ca sert toujours (ne serait-ce que pour un usage perso^^)

Eh bien je n'ai plus qu'à continuer à me renseigner afin de voir si le droit me plairait, mais, ce

qui est sûr, c'est qu'avec tout ce que je peux lire sur le forum, ça a l'air bien intéressant!

Par **hermione94**, le **19/10/2006 à 18:53**

de rien ! et tu as raison, même pour ton plaisir, c'est toujours plus intéressant d'avoir de la culture générale, que de savoir démontrer telle ou telle expérience ^^

Sabine, je sais pas, mais à Paris1, tous les bacs technologiques retapent, il nous l'a dit le président. mais c'est ptetre pas les mêmes exigences au niveau des examens , enfin, je sais pas!

Par **sabine**, le **19/10/2006 à 19:47**

[quote="oreade94":36ke5jno]de rien ! et tu as raison, même pour ton plaisir, c'est toujours plus intéressant d'avoir de la culture générale, que de savoir démontrer telle ou telle

expérience ^^

Sabine, je sais pas, mais à Paris1, tous les bacs technologiques retapent, il nous l'a dit le président. mais c'est ptetre pas les mêmes exigences au niveau des examens , enfin, je sais pas![/quote:36ke5jno]

Je ne pense pas que ce soit plus facile qu'ailleurs... Après je dis pas que tous vont au bout de leur année mais ceux qui abandonnent viennent de différentes filières aussi...

:wink:

Pour revenir au sujet, peu importe le bac que tu as! Image not found or type unknown

Par **Disturbed**, le **26/10/2006** à **12:26**

[quote:v0vou38v]mais en gros, les seuls "déconseillés", ce sont les bacs technologiques, selon le président de ma fac, et je comprend bien ce qu'il veut dire [/quote:v0vou38v]

OKi, ton président de fac à le droit d'avoir son avis, mais connait il vraiment les bacs technologiques pour juger de leurs possibilités ou non à réussir leur année de droit ?

De plus, je dirais que le bac est loin d'être la seule chose à prendre en compte...

Pour mon cas je suis en 2ème année de droit avec un BAC STi génie electrotechnique (on y étudie les moteurs, les transformateurs, ect ect..)

Il y a une bonne part de volonté pour réussir.

Donc pour revenir au message du départ, va dans le bac qui t'intéresse le plus, et dit toi qu'à la fac tu réussira à force de travail...

Courage.

+

Par **LiliBelle**, le **28/11/2006** à **17:43**

Je ne suis pas sûre qu'un bac technologique permette réellement de suivre en Droit... En première année, tous ceux que je connaissais et qui venaient d'un bac techno ne sont pas passés.

Quand au choix de la filière, elles ont chacune leur avantage. A donner une préférence, je dirais un bac L. Personnellement c'est ce que j'ai fait, et ça me semble être un grand avantage sur plusieurs points : d'abord dans la qualité d'écriture et de rédaction, mais aussi pour comprendre le raisonnement des juges : connecteurs logiques, ponctuation, analyses de la formation des phrases, etc.

Par **Stéphanie_C**, le **28/11/2006** à **19:28**

[quote="LiliBelle":1rxiy251]Je ne suis pas sûre qu'un bac technologique permette réellement de suivre en Droit... En première année, tous ceux que je connaissais et qui venaient d'un bac techno ne sont pas passés.

Quand au choix de la filière, elles ont chacune leur avantage. A donner une préférence, je dirais un bac L. Personnellement c'est ce que j'ai fait, et ça me semble être un grand avantage sur plusieurs points : d'abord dans la qualité d'écriture et de rédaction, mais aussi pour comprendre le raisonnement des juges : connecteurs logiques, ponctuation, analyses de la formation des phrases, etc.[/quote:1rxiy251]

J'ai tendance à penser la même chose. La qualité rédactionnelle et l'analyse des raisonnements écrits aide énormément en droit, à plus forte raison en juridiction.

Par **Murphys**, le **03/12/2006** à **00:39**

:lol:

Je viens de S, minorité de chez minorité à Strasbourg Image not found or type unknown

Je pense que l'apprentissage du raisonnement juridique est plus simple pour un S, les différences ne sont pas monstrueuses, et spécialement pour les cas pratiques.

Après pour ce qui est dissertation les L ont sans doute un avantage.

Les ES ont l'éco en 1ère année mais leurs réussites dans cette matière restent relatives (à Strasbourg), j'ai eu une meilleure note que la plupart de ceux que je connais et ils ont tous fait ES....

Bref, S,L,ES,STT,SMS,.... les deux seules choses qui importent sont le travail et la méthode et là peu importe d'où on vient, on est sur tous sur un pied d'égalité.

Par **sabine**, le **03/12/2006** à **09:17**

Tu sais j'avais éco en 1ère année et je n'ai pas eu une note exceptionnelle... Pourquoi? Déjà parce que c'était un QCM et aussi parce que revoir encore et toujours les mêmes choses c'est pas très palpitant. Donc on se dit que de toutes manières on l'a déjà fait et on bosse pas

beaucoup cette matière. Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **03/12/2006** à **13:20**

Nous c'était des questions de cours basiques, et le programme portait selon eux sur ce qu'ils avaient fait en terminale.

Par **akhela**, le **03/12/2006** à **20:20**

je confirme en partie pour Strasbourg: les S y sont quand même assez nombreux, mais le programme de Diana en Eco reprend le programme de ES de 1er et Terminal en approfondi et en 3 mois.

Par **Taranis**, le **04/12/2006** à **15:41**

Je viens d'un Bac STT et franchement, je n'ai aucun soucis que ce soit rédaction (même si je suis assez littéraire) ou quoi que ce soit.

Les seules lacunes que j'ai eu durant ce premier semestre, c'était la façon de bosser, et tout ce qui va avec. Comparé au lycée, ou tout est encadré, tu as un peu de mal mais tu t'y fais vite !

Faut pas croire que les STT ont des QI proches de 0, qu'ils sont autistes ou quoi que ce soit... Je rigole bien sur, mais c'est souvent ce qu'on entend par rapport aux bacs techno, pourtant aucun soucis pour rentrer en fac de droit.

Moi qui était inquiet en m'inscrivant, j'ai même demandé à la personne qui recevait les inscriptions si je pouvais être refusé etant donné que je viens de STT, elle m'a dit "avec ton

13 au Bac, y a vraiment aucune raison" Image not found or type unknown

Alors j'imagine meme pas avec un bac ES, franchement ne t'en fais pas ! C'est surtout un "concours" de vitesse niveau inscription pour pas être dans les derniers et être recalé par manque de place.

Par **suzana**, le **07/01/2007** à **14:06**

je pense aussi que peu importe le bac que tu as fais, tu peut t'en sortir en fac de droit, il suffit d'etre motivé et de bosser. Pour ma part j'ai fait un bac L et je n'ai pas ressenti de lacunes particulières, au contraire, on a déjà été entraîné pour les dissert tout ca, enfin bref! :lol:

la seule erreur que j'ai comise c'est que je me suis inscrite en prenant l'option economie Image not found or type unknown
:lol: :lol: :lol:

moi qui adore les chiffres!! Image not found or type unknown